

INFORMATION AUX PORTEURS



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

23.04.2019 – CPR ACTIONS France ESG : CREATION DE DEUX PARTS « Z-C » et « Z-D » :

A compter du **23/04/2019**, deux nouvelles catégories de parts dénommées « **Z-C** » et « **Z-D** », non soumises à l'agrément de l'AMF, seront créées sur votre FCP :

Les caractéristiques de la part « **Z-C** » seront les suivantes :

Code ISIN part Z-C	FR0013411543
Souscripteurs concernés	Part réservée aux OPC Multi Stratégies gérés par les sociétés de gestion du groupe Amundi et préalablement autorisés par CPR AM
Valeur liquidative d'origine	100.000 euros
Montant minimum de souscription	Une part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	5%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	0,45% TTC maximum de l'actif net
Commission de surperformance	20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence* <i>* Le premier prélèvement des frais de gestion variables sur la parts Z-C pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2020</i>
Commission de mouvement	- 0,12 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables : ✓ Résultat net ✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation Capitalisation

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

Les caractéristiques de la part « **Z-D** » seront les suivantes :

Code ISIN part Z-D	FR0013411550
Souscripteurs concernés	Part réservée aux OPC Multi Stratégies gérés par les sociétés de gestion du groupe Amundi et préalablement autorisés par CPR AM
Valeur liquidative d'origine	100.000 euros
Montant minimum de souscription	Une part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	5%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	0,45% TTC maximum de l'actif net
Commission de surperformance	20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence* * <i>Le premier prélèvement des frais de gestion variables sur la parts Z-D pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2020</i>
Commission de mouvement	- 0,12 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables : ✓ Résultat net ✓ Plus-values nettes réalisées	Distribution Capitalisation et/ou distribution

 Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.